

STAGE DE FORMATION CHANT CHORAL *JE SUIS HEIDI ET BALLON VOLE !*

POUR LES PROFESSEURS DES ECOLES EN CYCLE 3, CONSEILLERS PEDAGOGIQUES EN EDUCATION MUSICALE
ET PROFESSEURS D'EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
(possibilité de candidater en binômes PE-CPEM ou PE-PEMCC interdegré cycle 3)

du 6 au 10 avril 2026, à l'Académie Musicale de Villecroze
CHEFFE DE CHŒUR ET COMPOSITEUR AU PIANO : LISE BOREL

Ce stage se déroule du 6 au 10 avril 2026, dans les locaux de l'Académie musicale de Villecroze (AMV), Rue Roger Maurice, 83690. Le village de Villecroze se situe non loin de Draguignan, dans le Var. Les participants sont logés dans des studios individuels, sur place. **Les frais de stage, de transport, d'hébergement et de nourriture sont intégralement pris en charge par l'AMV.**

OBJET DU STAGE

Organisé dans le cadre du partenariat entre l'Académie musicale de Villecroze et le Ministère de l'Education nationale, ce stage propose aux participants de :

- découvrir deux contes musicaux de Lise et Cécile Borel récemment commandés par l'AMV, *Je suis Heidi et Ballon Vole !*. Les deux œuvres sont destinées à être chantées en classe de cycle 3 et plus.
- **Je suis Heidi** : conte musical explorant les sonorités des montagnes suisses autour du personnage bien connu de Johanna Spyri. Conte d'apprentissage, la version de Lise et Cécile Borel fait également des incursions dans la poésie (Rainer Maria Rilke, Jean de Bussières), ainsi que dans la langue romanche.
- **Ballon Vole !** : conte musical d'époque, qui retrace la vie des frères Montgolfier, de la papeterie familiale à l'invention de la montgolfière en 1783, jusqu'à en faire la démonstration à Versailles devant le roi. Les aspects historiques et techniques sont traités par Lise et Cécile Borel avec beaucoup de malice !
- acquérir et/ou perfectionner leurs connaissances pratiques de technique vocale, d'animation d'un atelier vocal et de gestion d'un groupe dans le cadre d'un projet musical.

INTERVENANTE

Lise Borel est compositrice, spécialiste de la voix. Diplômée du conservatoire de Boulogne et de musicologie à la Sorbonne, elle a été formée au chant choral à la Maîtrise de Radio France, où elle enseigne actuellement la composition. Elle compose très facilement pour voix d'enfants, de la maternelle à la terminale, et a réalisé de nombreuses commandes à succès pour l'AMV (*les Comptines de Benjamin, Mon cher Gustave...*). Elle a développé au long de son parcours une expertise dans la direction de chœur d'adultes et d'enfants, animant de nombreux ateliers vocaux dans le cadre de ses projets avec Villecroze ou Radio France par exemple.

L'ACADEMIE MUSICALE DE VILLECROZE

Parallèlement à l'organisation de master class pour les jeunes solistes internationaux, l'Académie musicale de Villecroze s'est engagée depuis 2009 dans le développement de la pratique du chant choral à l'école par :

- la création de répertoires adaptés pour chanter en classe et d'outils pédagogiques mis à disposition gratuite des enseignants
- l'organisation de stages de formation pour les enseignants.

L'AMV c'est plus de 40 œuvres à chanter disponibles gratuitement, 1200 professeurs et conseillers pédagogiques formés depuis 2009, 30 000 enfants qui chantent chaque année.

Un dispositif ADAGE « Académie musicale de Villecroze - chanter en classe » permet de recenser et valoriser les projets réalisés dans ce cadre.

CANDIDATURES

Après s'être assurés de l'accord de leur hiérarchie¹, les enseignants et CPEM peuvent renvoyer directement le formulaire ci-joint à chantchoral@academie-villecroze.com avant le **7 janvier 2026**. Les candidatures des CPEM/enseignants qui n'ont jamais participé à une formation proposée par l'AMV seront examinées en priorité. Pour les candidatures en binôme, il est impératif de remplir deux formulaires distincts. Contacter la même adresse pour plus de renseignements.

¹ Selon le profil : chef d'établissement, corps d'inspection, Dasen

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
STAGE DE FORMATION POUR PE (CYCLE 3), CPEM ET PROFESSEURS D'EDUCATION
MUSICALE ET CHANT CHORAL
JE SUIS HEIDI ET BALLON VOLE !
du 6 au 10 avril 2026, à l'Académie Musicale de Villecroze
Rue Roger Maurice 83690 Villecroze

**A remplir exclusivement sous format pdf ou traitement de texte
et à renvoyer à l'adresse chantchoral@academie-villecroze.com
avant le 7 janvier 2026**

Nom, prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Pour les professeurs des écoles et professeurs d'éducation musicale

Niveau enseigné :

Si votre académie n'est pas en zone de vacances scolaires du 6 au 10 avril, merci de nous confirmer que vous avez obtenu l'autorisation écrite de votre rectorat pour participer à la formation.

Ancienneté dans la fonction :

Département et académie d'exercice :

Adresse administrative/adresse de votre établissement :

Adresse personnelle :

Ville de départ pour vous rendre au stage :

(transport en train ou voiture, avec remboursement des frais kilométriques à hauteur du montant du trajet en train)

Tel professionnel :

Tel portable :

Courriel :

Formation musicale et/ou pratique personnelle :

Participation à des stages de l'AMV précédents, lieux et dates :

Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ? :

MERCI DE JOINDRE A VOTRE CANDIDATURE UNE PHOTO INDIVIDUELLE EN FORMAT .JPEG OU .PNG, RENOMMEE A VOTRE NOM.



Motivations :

1) Quelles sont vos motivations pour participer à ce stage ?

2) Avez-vous des attentes particulières concernant l'objet de cette formation ?

Pour les enseignants et intervenants en classe

3) Quelles sont vos pratiques actuelles d'éducation musicale en classe, dans votre école, ou autre ?

Si votre candidature est sélectionnée, vous engagez-vous à préparer le stage en amont, selon les consignes qui seront données par l'encadrant.e (textes, chansons à apprendre, visio de préparation) ?